

ANNEXE 3
à la convention de double diplôme entre l'Université d'Artois
et l'Université de la Calabre

(Annule et remplace l'Annexe 1)

Université d'Artois Master Droit Mention Justice, procès et procédures 1 ^{ère} année - semestre 2			Università della Calabria Laurea Magistrale a Ciclo Unico in Giurisprudenza 4 ^{ème} année - semestre 2		
Semestre 2	Nombre d'heures	ECTS	Semestre 2	Nombre d'heures	ECTS
<ul style="list-style-type: none"> - Droit des entreprises en difficulté - Droit civil : les successions - Droit international privé 	28 (CM) 16 (TD)	3 (CM) 2 (TD)	<ul style="list-style-type: none"> - Droit du contentieux civil - Droit civil 	H 21 H 42	3 6
Pratique professionnelle	H 28	3	Problèmes entre politique et juridiction	H 14	2
Droit et contentieux des étrangers	H 28	3	Droit du contentieux civil	H 21	3
Procédures civiles d'exécution	H 28	3	Droit du contentieux civil	H 21	3
<ul style="list-style-type: none"> - Droit pénal des affaires - Ethique et droit 	H 28 H 28	3 3	<ul style="list-style-type: none"> - Droit pénal 2 - Bio-juridique 	H 42 H 42	6 6
Anglais	H 15	2	Langue anglais avancée	H 10	1
Total	H 271	30	Total	H 213	30

Université d'Artois – Master Droit Mention Justice, procès et procédures 2e année - semestres 3			Università della Calabria – Laurea Magistrale a Ciclo Unico in Giurisprudenza 5ème année - semestre 1		
Semestre 3	Nombre d'heures	ECTS	Semestre 1	Nombre d'heures	ECTS
Contentieux répressif	H 25	4	Droit du contentieux pénal	H 63	9
Contentieux administratif	H 25	4	Contentieux administratif	H 42	6
Contentieux civil	H 25	4	Droit du contentieux civil	H 21	3
Contentieux européen des droits de l'homme	H 25	4			
Pratique contentieuse nationale du droit de l'UE	H 25	4	Droit du contentieux civil	H 21	3
- Droit et libertés fondamentaux	H 25	3			
- Anglais	H 20	3			
- Coopération et entraide civile et pénale	H 15	2	- Droit du contentieux pénal	H 42	6
- Stratégies patrimoniales en droit de la famille	H 15	2	- Application et question de droit de la famille	H 21	3
Total	H 200	30	Total	H 210	30

Signé à Arras, le 23/02/2021

Le Président de l'Université d'Artois,

Professeur Pasquale MAMMONE



Signé à Rende, le

Le Président de l'Université de la Calabre,

Professeur Nicola LEONE



02